

Charte du réseau

Réseau Dys Auvergne

22 Décembre 2023

Suivi de l'enfant présentant des troubles du langage et des apprentissages en Auvergne

Préambule

Le réseau Dys Auvergne a pour but la structuration, l'harmonisation et l'optimisation du parcours de soins des enfants présentant des troubles du langage et des apprentissages du territoire auvergnat. Il s'agit d'un réseau entre médecins du Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages d'une part, et pédiatres, pédopsychiatres, autres médecins spécialistes ayant des compétences dans le domaine des troubles du neurodéveloppement libéraux, hospitaliers, ou institutionnels d'autre part.

Dans une démarche de coordination territoriale (ancienne région Auvergne), le réseau Dys Auvergne a élaboré une charte de bonnes pratiques pour tout médecin. Cette charte a pour but d'assurer une prise en charge conforme aux recommandations nationales (dont les RBPP de la HAS) et cohérente à l'ensemble du territoire auvergnat, quel que soit le niveau de recours. L'adhésion à la charte du réseau Dys Auvergne et la participation aux diverses journées de formation et de rencontre permet de contractualiser une convention de partenariat avec le réseau Dys Auvergne et d'être référencé dans notre annuaire de professionnels de santé.

Charte de bonnes pratiques Réseau Dys Auvergne

- Les médecins conventionnés réseau Dys Auvergne s'engagent à accompagner les enfants ayant des Troubles du langage et des apprentissages.
- Les médecins conventionnés réseau Dys Auvergne adhèrent aux pratiques communes et proposent une prise en charge harmonisée des troubles du langage et des apprentissages de l'enfant, avec recours aux mêmes stratégies diagnostiques et thérapeutiques.
- Les médecins conventionnés réseau Dys Auvergne s'engagent à favoriser les échanges entre professionnels de santé, dans le respect du domaine d'expertise de chacun, selon les principes du secret médical et après accord du patient.
- Les médecins conventionnés réseau Dys Auvergne s'engagent à respecter les points suivants:
 - Recevoir et suivre en consultation des enfants pour des troubles du langage ou des apprentissages, pour la phase de diagnostic initial et pour le suivi médical adapté en fonction de la gravité des troubles.
 - Adapter l'accompagnement et l'approche thérapeutique à chaque enfant en sachant replacer les indications de chaque intervention et en proposant des approches complémentaires. Le suivi peut être exclusif ou partagé entre médecins du CRTLA, pédopsychiatres et pédiatres, médecins généralistes, selon la gravité des troubles.
 - Suivre et valider la formation continue du réseau sur les troubles du langage et des apprentissages de l'enfant.
 - Partager des outils communs à l'ensemble des membres du réseau (protocoles, arbres décisionnels ...)
 - Participer au parcours structuré et coordonné de soins de l'enfant présentant des troubles du langage et des apprentissages co-élaboré avec l'enfant et ses parents, en fonction de la gravité des troubles, et partagé entre les pédiatres, pédopsychiatres ou médecins généralistes.
- Les membres du réseau acceptent de diffuser leurs coordonnées comme membre du dit réseau.
- L'organisation régulière d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) animée par les médecins du Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages et ouverte aux médecins membres du réseau, favorise les échanges de pratique et la discussion des situations cliniques complexes et peut permettre un recours direct aux professionnels du CRTLA (neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien) effectuant des bilans spécialisés.

Adhésion au réseau Réseau Dys Auvergne

Suivi de l'enfant présentant des troubles du langage et des apprentissages en Auvergne

Je soussigné(e),

NOM :

PRENOM :

Spécialité :

Lieu d'exercice :

Mail :

Souhaite adhérer au réseau Dys Auvergne.

J'accepte les conditions mentionnées dans la Charte du réseau Dys Auvergne (en date du 22/12/2023).

Je souhaite que mes coordonnées soient diffusées par le réseau comme suit :

Fait à :

Le :

Signature et tampon :